



Au service de la communauté cotonnière depuis 1890
Serving the cotton community since 1890

Le Togo privatise son coton (Source : Agri digitale)



Le secteur cotonnier passe aux mains des privés (Infographie AGD/R.S)

AFCOT – Association Française Cotonnière
157 boulevard de Strasbourg – BP 143 - 76051 Le Havre CEDEX - France
Téléphone : +33(0)2.35.41.20.36 – www.afcot.org – info@afcot.org

Le groupe OLAM va racheter une partie des parts de l'Etat Togolais, majoritaire dans l'actionnariat de la NSCT dont il détient 60% et 40% pour les organisations de producteurs.

La NSCT faut-il le rappeler, est lancée il y a près de 10 ans, sous les cendres de la Société Togolaise du Coton (Sotoco) dissoute en 2009 par le gouvernement pour absence de résultats.

En attendant que les députés votent lundi cette mesure phare qui maquera une nouvelle ère pour le secteur cotonnier national, de l'avis d'experts, la libéralisation du secteur est bien accueillie.

Du côté du gouvernement, l'opération de rachat, permettra de renflouer les caisses de l'Etat en liquidités. Et du côté des acteurs de la filière, la libéralisation permettra d'asseoir une meilleure gouvernance de la filière.

Les 3 bonnes raisons du gouvernement

Le gouvernement veut d'abord assurer la sécurisation de l'approvisionnement en intrants en vue de rendre disponibles à temps, en qualité, en quantité des semences, des engrais, des pesticides et des services de mécanisation dont les producteurs ont besoin.

Ensuite, réaliser l'aménagement des pistes afin de contribuer au désenclavement de certaines zones de production cotonnière tout en desservant d'autres spéculations agricoles, facilitant le transfert de la production vers les centres d'agrégation et les unités de transformations.

Enfin, garantir dans une certaine mesure, un prix planché rémunérateur sur une période aux producteurs.

Que va faire le groupe OLAM ?

En attendant d'obtenir les détails sur le montant du rachat, le géant asiatique OLAM a déjà fait ses preuves notamment au Tchad où il a

racheté les 60% des parts de l'Etat Tchadien de la Société cotonnière nationale. Les résultats ont été appréciés.

Le Togo entend également s'inspirer et des missions ont été également menées.

Les acteurs de la filière au Togo au regard des résultats probants du groupe OLAM ont donné leur OK pour l'entrée d'un partenaire stratégique capable d'induire au sein de la filière un développement substantiel et durable.

Avec cette opération, l'Etat ne sera plus majoritaire, comme c'est le cas actuellement, mais gardera tout de même, une partie des actions, qui lui permettra de veiller et protéger les intérêts des acteurs à la base (producteurs et des travailleurs).

Le groupe OLAM s'est donné d'emblée pour ambition dans son plan d'investissement, d'œuvrer à la transformation du coton avec l'implantation des usines textiles au Togo.

Il œuvrera à l'augmentation substantielle du revenu des cotonculteurs dans trois ans ; améliorer le rendement de la production 600kg/ha aujourd'hui pour atteindre un niveau de performance d'au moins 900 à 1000kg sur le court terme ; renforcer le parc industriel, participer à la recherche et au développement pour une optimisation du schéma cultural etc.

OLAM s'impliquera également dans de la réhabilitation des pistes rurales cotonnières pour améliorer la collecte du coton graine et participer également au désenclavement des zones de production agricole.

Quelques craintes

Pour nombre d'opérateurs, la libéralisation du secteur cotonnier est une bonne nouvelle qui sans doute, marquera un nouveau départ pour cette filière, très porteuse.

"L'actionnariat étranger est certes bon, mais il faut que l'Etat cède plus d'actions aux privés locaux. Les multinationales recherchent de grands profits, elles auront la matière première mais risquent de ne pas industrialiser la filière. Le gouvernement peut alors miser sur l'actionnariat local en associant les banques, les institutions de la place et les hommes d'affaires", suggèrent certains opérateurs du secteur cotonnier.

D'autres regrettent que pour les opérations d'une telle envergure, le secteur privé national soit mis au banc de touche, très peu consulté sur les grandes décisions économiques.

"Pour les grandes décisions économiques, les opérateurs économiques doivent être consultés. Ils livrent leur résumé de la situation avant la décision finale par les pouvoirs publics. C'est ce qui est fait sous d'autres cieux, pourquoi pas au Togo", relèvent-ils.

Le secteur cotonnier a de l'avenir et l'essentiel est que la gouvernance soit assainie et que les producteurs finaux vivent mieux.

Sur les 3 et 5 premières années, la nouvelle direction de la filière pourrait œuvrer à l'implantation d'une usine de la **filature** ; former les jeunes à l'ingénierie de la filature ; former une main d'œuvre qualifiée sur toute la chaîne de valeur (production, transformation, commercialisation) ; offrir des appuis techniques aux producteurs.

Cette feuille de route sera peut-être l'une des conditions pour relever le rendement à l'hectare et atteindre, pourquoi-pas, dépasser le cap des 200.000 tonnes à l'horizon 2022.